

DE LA PRÉSENCE DES « ABÉNAQUIS-MONTAGNAIS » DANS LE DOMAINE DU ROI

Appréciation critique de l'article de Sylvie Savoie et de Jean
Tanguay, « *Le noeud de l'ancienne amitié. La présence
abénaquise sur la rive nord du Saint-Laurent aux XVIIe et
XVIIIe siècles* »

Russel Bouchard

Volume 33, Number 3, 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1082431ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1082431ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Bouchard, R. (2003). DE LA PRÉSENCE DES « ABÉNAQUIS-MONTAGNAIS »
DANS LE DOMAINE DU ROI : appréciation critique de l'article de Sylvie Savoie
et de Jean Tanguay, « *Le noeud de l'ancienne amitié. La présence abénaquise sur
la rive nord du Saint-Laurent aux XVIIe et XVIIIe siècles* ». *Recherches
amérindiennes au Québec*, 33(3), 107–108. <https://doi.org/10.7202/1082431ar>

Tous droits réservés © Recherches amérindiennes au Québec, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit
(including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be
viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal,
Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to
promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

NOUVELLE RADIO AUTOCHTONE

17 septembre 2003 : mise en ondes, à Dolbeau-Mistassini, de la première radio communautaire destinée aux Autochtones hors réserve. CKII-FM sera en ondes 24 heures sur 24 et diffusera 42 heures de contenu autochtone par semaine. L'inauguration a eu lieu en présence de M. Guy Chevrette, de représentants politiques et économiques locaux et de représentants de l'Alliance autochtone du Québec ainsi que de l'Alliance laurienne des Métis et Indiens sans statut.

ÉLECTIONS ET NOMINATIONS

Ont été élus ou réélus :

Juin 2003

Pikogan : Harry Mc Dougall (réélu, succède à Édouard Kistabish et reprend le poste qu'il a occupé entre 1990 et 1999).

Juillet 2003

Kanesatake : Lors d'élections partielles, Doreen Canatonquin est élue au poste de conseillère. On se rappellera l'impasse dans laquelle se trouvait le conseil de bande divisé en deux groupes d'égale force depuis le décès de Crawford Gabriel (voir « L'actualité en bref », RAQ XXXIII (2) : 135). Cette élection ramène à sept le nombre de conseillers. La nouvelle recrue a été soutenue par le groupe du chef James Gabriel.

Août 2003

Gesgapegiag : John Martin (réélu pour un quatrième mandat).

Septembre 2003

Ekuanitshit : Jean-Charles Piétacho (réélu pour un cinquième mandat).

Octobre 2003

Gespeg : Linda Jean-Simon (réélu pour un troisième mandat après avoir été défaite en 1999 par Richard Jalbert, lui-même réélu en mai 2003, mais qui démissionna au mois d'août).

NOMINATIONS ET DISTINCTIONS

SÉNAT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU CANADA

Dominique Rankin, Algonquin connu pour son engagement politique et culturel, est nommé Sénateur le 10 juillet 2003.

ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador reçoit le titre de chevalier le 19 septembre 2003.

Commentaires

DE LA PRÉSENCE DES « ABÉNAQUIS-MONTAGNAIS » DANS LE DOMAINE DU ROI

**Appréciation critique de l'article
de Sylvie Savoie et de Jean Tanguay,
« Le noeud de l'ancienne amitié.
La présence abénaquise sur
la rive nord du Saint-Laurent aux
XVII^e et XVIII^e siècles »***

« Le 2. nous logeâmes sur l'entrée du lac S. Jean nommé Pingagami [...] ; c'est le pais des loutres, des originaux, des castors, & principalement du porc épi ; c'est pour cela que les Sauvages ; qui y font leur residence, s'appellent Kakouchac, prenant leur nom du mot Kakou, qui en leur langue signifie porc épi : c'estoit autrefois l'endroit, ou toutes les Nations, qui sont entre les deux Mers de l'Est, & du Nord [le golfe Saint-Laurent et la baie d'Hudson], se rendoient pour faire leur commerce ; j'y ay veu plus de vingt Nations assemblées. Les Habitans [les Montagnais] ont esté extrêmement diminuez par les dernieres guerres, qu'ils ont eu avec l'Iroquois, & par la petite verole, qui est la peste des Sauvages : maintenant ils commencent à se repeupler par des gens des Nations estrangères, qui y abordent de divers costez, depuis la paix. »

(Le père Charles Albanel, 2 septembre 1671, dans *RJ*, Thwaites, 56 : 154-156)

PLACÉ DANS LE CONTEXTE DU DÉBAT – à venir – sur la disparition des Montagnais du Saguenay et du Lac-Saint-Jean, à la fin du XVII^e siècle, le collectif Savoie-Tanguay publié dans le dernier numéro de *Recherches amérindiennes au Québec*, n'est pas sans intérêt. Le sujet est des plus captivants et ouvre sur le champ des possibles qui est sans fin en histoire ; le support documentaire est pertinent ; et les deux auteurs ont le mérite de s'investir avec beaucoup de vigueur dans une des grandes zones grises de l'histoire de l'occupation humaine en Amérique du Nord, soit « La présence abénaquise sur la rive nord du Saint-Laurent aux XVII^e et

XVIII^e siècles », une présence qui coïncide justement avec l'hécatombe marquant la fin de l'histoire de la première vague d'occupation humaine dans ces contrées. Ce papier aurait été fichtrement bon ! si les auteurs avaient cependant réussi à se libérer, un tant soit peu, de cette étrange tendance à vouloir prouver et convaincre plutôt que d'être motivés par le souci de comprendre, de questionner. Cette déviation de la quête historique est d'ailleurs patent dans la ligne éditoriale de RAQ.

Pour dire court et bien : 1. l'hypothèse de départ sur la présence abénaquise dans le Domaine du Roi est ici mal formulée, voire même inexistante ; 2. le souci tenace de prouver une « présence continue... » (p. 41) de cette petite nation algonquienne vagabondant au nord du Saint-Laurent et vivant de rapines, induit au lieu d'expliquer ; 3. le blanc de mémoire que constituent les années 1678 (fin des *Relations des Jésuites*) à 1705 (incursion des Abénaquis au Saguenay-Lac-Saint-Jean), désarçonne toute la démarche s'il en fut une. C'est pourtant là, dans ce quart de siècle chargé d'humeurs et de revirements historiques, que tout se passe, que l'énigme se creuse : c'est-à-dire dans la suite de la paix conclue en 1667, entre les Iroquois, les Français et l'alliance algique ; de la foulée de l'exploration du père Albanel à la baie d'Hudson via le Saguenay et le lac Saint-Jean, en 1671-1672 ; de la reprise des hostilités iroquoises, en 1684 ; de la conclusion de la fameuse Grande Paix de 1701 (où les Montagnais brillent d'ailleurs par leur absence !) ; et de l'invasion des Abénaquis, au cours de l'hiver 1705.

Principales questions que soulèvent les vides du collectif : Où en sont rendus les premiers occupants du territoire saguenéen ? En reste-t-il seulement ? Comment expliquer le vide démographique manifeste alors observé dans cette partie jadis grouillante du Domaine du Roi et la mutation ethnique notée par le père Albanel, le 2 septembre 1671 ? Quelles sont les hypothèses qui courent dans le milieu historiographique sur la disparition des Montagnais du Saguenay ? Quelles sont celles qu'ils accueillent favorablement, celles qu'ils répudient rigoureusement, et pourquoi ? La migration des Abénaquis du sud au nord est-elle le fruit d'une diaspora, d'un mouvement migratoire cyclique, ou d'une conquête militaire ? Pourquoi les Montagnais ne sont-ils pas signataires de la

* Paru dans RAQ, vol. XXXIII, n° 2, 2003, p. 29-43.

Grande Paix de 1701? Voilà autant de questions laissées en suspens dans un texte qui annonce plus; autant de vides qui dérangent le lecteur averti et qui réduisent l'analyse historique à un simple étalement de faits entremêlés de citations plus ou moins pertinentes à la compréhension du phénomène historique porté à son attention.

Première réserve qui m'apparaît digne de mention, la carte du Domaine du Roi, page 37, qui aurait gagné à être plus simple, et qui comporte des erreurs structurelles criantes. De fait, où est la Côte-Sud dans les délimitations du Domaine du Roi (?), une partie pourtant intégrante de la Traite de Tadoussac avant 1685. Le tracé du Domaine du Roi, classé « 1653 à 1733 » dans la carte de Parent¹ qui sert de support aux auteurs, est totalement erroné et ne correspond, dans la stricte réalité et dans les faits vérifiables, qu'à la période 1685-1733. Et encore aurait-il fallu évoquer la réalité dérangeante des seigneuries qui, soit dit en passant, n'étaient pas sans importance dans le double contexte de l'occupation du territoire et de la traite des fourrures dans la vallée du Saint-Laurent, de Ville-Marie à Mingan.

Deuxième réserve notable, page 36, les auteurs écrivent :

La présence d'individus de diverses nations [à Chicoutimi, en 1678], tels les Abénaquis et les Etchemins, s'explique en grande partie par une forte dépopulation survenue dans cette région à la suite des épidémies et des guerres iroquoises. Cette baisse démographique favorise l'immigration de ces groupes au Saguenay-Lac-Saint-Jean et leur intégration.

J'aurais personnellement lieu d'être rassuré par une telle affirmation, puisque c'est là l'hypothèse que j'ai développée et soutenue avec force démonstrations en 1995, dans *Le Dernier des Montagnais*. Mais il n'empêche qu'il aurait été doublement pertinent de juger des fondements historiques, empiriques et documentaires qui ont permis aux auteurs d'en arriver à un tel constat ?!

Troisième réserve, toujours à la page 36, à la suite de l'extrait précédent, les auteurs écrivent encore : « Nous croyons que les activités de chasse s'y faisaient également en commun. » (c'est moi qui souligne) Voilà un acte de foi digne de la dédicace du bréviaire d'un bon curé de campagne, le genre d'abandon de l'esprit qui nous écarte de l'histoire et

de ses méthodes pour nous rapprocher du préjugé.

Quatrième et dernière réserve, concluons sur cette combien belle expression – « *abnakis montagnisez* » – jetée comme une fleur d'automne dans le pli hivernal de cette fameuse 36^e page, et dans la 7^e note de la 42^e page – « *Abnaquinois algonquinisé* » – judicieusement ravie aux éphémérides oubliées du *Journal des Jésuites*, édition 1973, page 160. Une expression à la fois troublante et touchante, qui ouvre alors sur des sentiers mal explorés et qui témoigne de la sagacité des auteurs qu'il faut féliciter pour cette belle trouvaille; une expression lourde de questionnement qui aurait mérité cependant bien meilleur traitement, n'eut-il été que pour fuir la facilité du textuel; une expression dont la portée, du reste, est loin d'être aussi limpide et concluante qu'ils ne le suggèrent.

Et pour cause :

Dans l'édition Thwaites, vol. 60, page 250, il est donc écrit : « Nous fusmes en ce lieu jusqu'au 7^e. Janvier de Lannée 1677 continuant tous jours a Instruire ces pauvres sauvages [...] il me falut soulager 3 ou 4 malades et disposer 2 *abnakis montagnizez* et 3 Etchemins a leur premier communion... » Et dans la version des *Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679)*, tome 2, pages 150-151, il est plutôt écrit : « Nous demeurâmes en ce lieu jusqu'au 7 janvier 1677, continuant toujours à instruire ces pauvres Sauvages, [...] il me falut assister trois ou quatre malades; instruire et disposer deux Abénaquis, trois Etchemins a leur première communion... » Certes, ce sont là des subtilités qui s'expliquent, sans doute, par le décalage des deux retranscriptions, les compétences de ceux qui s'y sont consacrés, et les supports documentaires différents de l'une et de l'autre. Mais ces subtilités n'en ont pas moins une importance capitale lorsqu'arrive le temps au duo Savoie-Tanguay d'écrire au cœur de leur collectif, que « cette occupation découle *probablement* d'unions contractées par certains Abénaquis avec des femmes montagnaises, d'où l'expression '*abnakis montagnisez*' employée par le père Crespieul pour désigner deux individus qu'il rencontre dans les bois près de Métabetchouan en 1677 ».

Ne serait-ce que pour éprouver cette... *probabilité* (sic) de métissage², la non-concordance des deux retranscriptions d'une même *Relation* doit être promptement élucidée pour parfaire les

assises d'une si belle piste de recherches et tenter de dissiper tout préjugé ou croyance au profit d'une évaluation fondée, voire même d'une certitude éternelle s'il s'en trouve une en histoire...

Russel Bouchard
Historien et auteur
15 octobre 2003

Notes

1. Raynald Parent, *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador/De la préhistoire à 1760*, Université Laval, Québec, 1985.
2. *Probabilité?* Peut-être! Mais n'est-ce pas là couper court à toutes... *possibilités?* Répétons que l'Histoire – celle avec un grand « H » – ne devrait jamais relever du champ des *croyances* et doit éviter au possible celui des *probabilités*. Sa bataille ne peut se livrer ailleurs que dans le champ des *hypothèses* et des *possibles*. Ce qui fait toute la différence entre un propos *éditorial*, qui se veut habituellement l'éloge d'une pensée rigide, et une *conclusion*, qui doit avoir pour seul souci celui de s'ouvrir au monde de la connaissance en quête d'une vérité absolue, ce qui, au reste, ne sera jamais autre chose qu'un projet inachevé.

RÉPONSE DES AUTEURS

NOTRE ÉTUDE était d'abord et avant tout motivée par le désir de comprendre les origines de la présence abénaquise sur la rive nord et, d'autre part, de cerner les fondements des prétentions abénaquises sur ce territoire en regard des alliances contractées avec les Algonquins et les Montagnais. Cette présence, constatée à partir de la documentation consultée, varie en nombre et est due à diverses raisons, selon la période étudiée, comme en fait foi la démonstration. D'abord associée aux relations étroites entre néophytes montagnais et abénaquis au xvii^e siècle, la présence abénaquise sur la rive nord aux xviii^e et xix^e siècles s'explique en grande partie par des difficultés liées à la chasse sur la rive sud. À ce moment, elle suscite des contestations de la part des Montagnais et des Algonquins aux prises eux aussi avec des problèmes de subsistance. Elle n'est pas sans avoir suscité également la réaction des autorités coloniales qui craignaient que la venue d'Abénaquis sur les terres du Domaine entraîne le détournement d'une partie des fourrures au profit de commerçants indépendants.